

La France reste-t-elle une terre d'investissements¹ pour l'industrie pharmaceutique ?

79

le chiffre

La France est au
3^e rang

européen des pays
bénéficiaires des investissements
de l'industrie pharmaceutique
en 2007-2012

La France, qui se situait pour la période 2003-2006 au 7^e rang mondial des pays bénéficiaires des investissements de l'industrie pharmaceutique avec 14,2 milliards de dollars (11,5 milliards d'euros) en trois ans, a rétrogradé au 12^e rang. Elle est désormais derrière le Brésil et la Russie, avec 8,5 milliards de dollars (6,9 milliards d'euros) d'investissements pour la période 2007-2010. Sa position s'effrite en nombre de chercheurs par millions d'habitants – 3 496 pour la France, contre 4 269 pour la Grande-Bretagne et 6 088 pour Singapour.

2003-2006-INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PAR PAYS²

Top 10 des pays bénéficiaires	Montant de l'investissement (en milliards de dollars)
ÉTATS-UNIS	38,7
IRLANDE	37,1
SINGAPOUR	27,9
CHINE	19,7
ALLEMAGNE	14,8
ESPAGNE	14,8
FRANCE	14,2
PORTO RICO	14,1
INDE	12,2
SUÈDE	8,6

2007-2010-INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PAR PAYS³

Top 10 des pays bénéficiaires	Montant de l'investissement (en milliards de dollars)
ÉTATS-UNIS	73,3
CHINE	29,8
SINGAPOUR	17,7
INDE	16,8
IRLANDE	16
ITALIE	13,1
ALLEMAGNE	11,9
SUISSE	11,1
CANADA	9,9
BRÉSIL	8,9

Répartition des investissements

- ▶ 72 % des investissements réalisés en France entre 2007 et 2010 l'ont été pour des sites de fabrication, tandis que la R&D émergeait pour 22 % de ces mêmes investissements.
- ▶ Une répartition qui place la France devant l'Allemagne (7 % d'investissements consacrés à la R&D) et l'Irlande (10 %) mais derrière la Suède (27 %) et le Royaume-Uni (54 %).

Les entreprises du médicament proposent de créer une fiscalité efficiente, qui intègre les enjeux industriels et budgétaires et développe l'attractivité de la France

- ▶ Elles soutiennent une taxation simplifiée et plus cohérente qui pourrait être fondée sur une taxe unique fusionnant certaines d'entre elles et un taux unique.
- ▶ Elles sont favorables à une taxation incitative en faveur de l'innovation, de l'investissement et des bonnes pratiques commerciales et environnementales. Les incitations pourraient prendre la forme d'avantages fiscaux (déduction d'assiette réduction ou crédit d'impôt). Des pénalités pourraient venir sanctionner les comportements ne répondant pas aux attentes des pouvoirs publics.
- ▶ Elles prônent une taxation lisible et stable, avec un taux fixé pour trois ans dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS).

(1) Source FDI Intelligence from « Financial Times ». Jones Lang LaSalle Life Sciences Report 2011. (2 et 3) Jones Lang LaSalle. Ibid cité.